

PROGRAMME DE FORMATION

Comprendre le rôle des avocats et des organismes publics dans l'aide juridictionnelle

PREREQUIS :

Aucun prérequis spécifique. Cette formation est destinée aux avocats, juristes, étudiants en droit, et toute personne intéressée par la collaboration entre avocats et organismes publics dans le cadre de l'aide juridictionnelle.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Comprendre le rôle des avocats dans le cadre de l'aide juridictionnelle et leurs obligations vis-à-vis des justiciables.
- Appréhender la fonction des organismes publics dans l'attribution, la gestion et le suivi des dossiers d'aide juridictionnelle.
- Développer des compétences pratiques pour collaborer efficacement avec les organismes publics dans la gestion des dossiers.
- Connaître les interactions entre avocats, tribunaux et autres institutions publiques dans le traitement des demandes d'aide juridictionnelle.

DUREE :

7 heures (1 jour : 3h30 matin, 3h30 après-midi)

PUBLIC CONCERNE :

- Avocats, juristes, et professionnels du droit.
- Étudiants en droit souhaitant approfondir leur compréhension du système d'aide juridictionnelle.
- Professionnels travaillant avec des bénéficiaires d'aide juridictionnelle ou en lien avec des organismes publics.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

La formation est ouverte à l'inscription tout au long de l'année.

Les délais moyens pour débiter la formation dépendent de la période à laquelle vous souhaitez vous former. Néanmoins, nous pourrions débiter votre formation au plus tard sous 15 jours ouvrés suite au premier contact (hors délai de rétractation). Nous vous invitons à nous contacter pour en savoir plus.

TARIF : 800 HT/ 960 TTC

LIEU :

Formation réalisable en distanciel (en ligne) ou en présentiel (dans vos locaux ou dans un espace dédié). Le choix du format sera discuté lors de l'inscription, en fonction des préférences des participants et des contraintes logistiques.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Évaluation des besoins et du profil des participants.
- Alternance de contenus théoriques et pratiques.
- Études de cas, cas pratiques, mises en situation.
- Supports de cours remis aux stagiaires en format numérique, quelle que soit la modalité choisie.
- En distanciel : Utilisation d'outils de visioconférence interactifs (Zoom, Teams) avec partage d'écran et tableau blanc virtuel.
- En présentiel : Utilisation de supports pédagogiques imprimés, tableau blanc, et matériels de projection.

MODALITES D'ÉVALUATION :

- Une évaluation initiale est réalisée pour évaluer le niveau de départ.
- Une évaluation finale est réalisée pour valider les acquis.

SUIVI DE L'EXECUTION :

- Une convocation est remise aux stagiaires avant la formation
- Une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action est remise aux stagiaires après la formation
- Les supports de cours sont remis aux stagiaires en format numérique (distanciel) en format papier (présentiel).

ACCESSIBILITE :

Pour tout besoin spécifique en matière de handicap, nous vous invitons à nous contacter directement à l'adresse ac-kervoelen@lexclass.fr , afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

CONTENUS DE LA FORMATION :

Matin (3h30)

1. **Introduction au rôle des avocats dans l'aide juridictionnelle** (30 minutes)
 - Présentation des objectifs de la formation et tour de table pour identifier les attentes des participants
 - Définition du rôle des avocats dans l'aide juridictionnelle et analyse de leurs responsabilités
 - Exercice pratique : réflexion sur les attentes des justiciables face à leurs avocats dans le cadre de l'aide juridictionnelle

2. **Obligations des avocats face aux bénéficiaires de l'aide juridictionnelle** (1h30)
 - Étude des obligations des avocats vis-à-vis des bénéficiaires : information, conseil, défense des droits
 - Analyse des devoirs déontologiques des avocats dans le cadre de l'aide juridictionnelle
 - Atelier pratique : élaboration d'un guide des obligations des avocats envers les bénéficiaires d'aide juridictionnelle

3. **Le rôle des organismes publics dans l'attribution de l'aide juridictionnelle** (1h30)
 - Analyse du rôle des organismes publics (tribunaux, bureaux d'aide juridictionnelle) dans le traitement des demandes d'aide juridictionnelle
 - Étude des critères d'attribution, des modalités de gestion et de suivi des dossiers
 - Exercice pratique : simulation de la gestion d'une demande d'aide juridictionnelle au sein d'un bureau d'aide juridictionnelle

Après-midi (3h30)

4. **Collaboration entre avocats et organismes publics** (2h)
 - Techniques pour favoriser une collaboration efficace entre avocats, tribunaux, et organismes publics dans la gestion des dossiers d'aide juridictionnelle
 - Outils pour faciliter la communication entre les différentes parties prenantes
 - Atelier pratique : élaboration d'un protocole de collaboration entre avocats et organismes publics pour une gestion efficace des dossiers

5. **Gestion des relations entre avocats et tribunaux dans les dossiers d'aide juridictionnelle** (1h30)
 - Étude des interactions quotidiennes entre les avocats, les tribunaux et les autres institutions publiques dans le cadre de l'aide juridictionnelle

- Techniques pour gérer les conflits potentiels entre les avocats et les organismes publics
- Exercice pratique : étude de cas sur la gestion d'un dossier complexe d'aide juridictionnelle, impliquant plusieurs parties prenantes (avocats, tribunaux, bénéficiaires)

6. Clôture et planification personnalisée (30 minutes)

Élaboration d'un plan d'action personnalisé pour améliorer la collaboration avec les organismes publics dans la gestion des dossiers d'aide juridictionnelle

- Session de questions-réponses pour aborder les préoccupations spécifiques des participants

Bilan et évaluation finale (30 minutes)